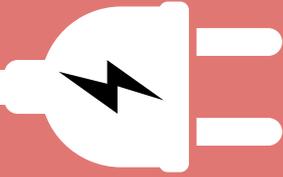


trottinette



DOSSIER DE

PRÉ-INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____

E-Mail : _____

Justificatifs à fournir :

- Photocopie de la pièce d'identité
- Photocopie du justificatif de domicile
- Attestation Responsabilité Civile couvrant la pratique de la trottinette électrique

Signature : _____

SONDAGE (réponses obligatoires pour le traitement du dossier)

Principal motif de déplacement :

- Travail
- Études
- Loisirs

Principal mode de déplacement actuel :

- Voiture
- Train
- Vélo
- Bus
- Covoiturage
- Marche

! Nous vous conseillons de souscrire à une assurance complémentaire afin de garantir la valeur de la caution en cas de vol, dégradations, etc. Je déclare avoir pris connaissance de cette information :

NOTICE D'INFORMATION POUR L'UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le traitement de votre demande nécessite la collecte et l'utilisation d'information vous concernant.

Qui est responsable de cette utilisation ?

Transdev Niort Agglomération - 8, rue Paul Sabatier 79000 NIORT

Quelles informations sont collectées ?

Nous collectons les informations suivantes : nom, prénom, adresse postale, date de naissance, numéro de téléphone et adresse électronique pour vous inscrire au service «modes doux».

Qui utilisent ces informations et à quoi vont-elles nous servir ?

Seuls les collaborateurs de Transdev Niort Agglomération ont accès à vos informations. Elles nous permettent de vous recontacter pour l'inscription au service «modes doux». Elles ne sont pas utilisées pour autre chose.

Avons-nous le droit d'utiliser ces informations ?

Si les usagers ont donné leur consentement ou si Transdev Niort

Agglomération les contacte dans le cadre de l'exécution du contrat, le réseau tanlib peut légitimement les contacter.

Où sont stockées vos informations et combien de temps sont-elles conservées ?

Les informations fournies seront stockées sur le serveur d'hébergement tan-exp-s001.fr.transport.group.ve. La durée de conservation de vos informations personnelles est équivalente à la durée de la présente Concession de Délégation de Service Public soit jusqu'au 31 mars 2023. Sans renouvellement de votre accord, les données personnelles sont ensuite effacées. Vos informations ne sont pas transmises à une autre organisation.

Les données personnelles ne sont pas transmises à une autre organisation.

Aucune information personnelle de l'utilisateur du site www.tanlib.com n'est publiée à l'insu de l'utilisateur, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers. Seule l'hypothèse du rachat de tanlib (Transdev Niort Agglomération) et de ses droits permettrait la transmission des dites informations à l'éventuel acquéreur qui serait à son tour tenu de la même obligation de

conservation et de modification des données vis à vis de l'utilisateur du site www.tanlib.com.

Quels sont vos droits ?

Conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux informations vous concernant ou demander leur effacement.

Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation de l'utilisation de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos informations dans ce dispositif, vous pouvez contacter, service.client-tanlib@transdev.com ou par courrier au 8 rue Paul Sabatier 79000 NIORT. Lors de votre demande, nous vous remercions de joindre la copie d'une pièce d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Cadre réservé à tanlib

Agent : _____ Date : ____ / ____ / ____ N° abonné : _____ N° de flotte : _____

Conditions générales d'accès et d'utilisation du service de location trottinettes électriques Tanlib de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

ARTICLE 1 – Objet et structure du service tanlib trottinette

1.1 tanlib Trottinette est un service proposé par la communauté d'agglomération du Niortais, dont la gestion est confiée à Transdev Niort Agglomération. Ce service comporte des prestations de locations humanisées de trottinettes électriques pour une durée de deux mois dans la limite des disponibilités et sous réserve de critères pouvant être établis par Transdev Niort Agglomération et/ou la collectivité. Toute prestation de location humanisée de trottinettes implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales.

1.2 Coordonnées de Transdev Niort Agglomération

Adresse : 8 rue Paul Sabatier 79 000 NIORT
Téléphone : 05 49 09 09 00
Email : service.client.tanlib@transdev.com Site internet : www.tanlib.com

ARTICLE 2 – Modalités d'accès au service tanlib trottinette

2.1 Le service est accessible aux personnes âgées de plus de 18 ans et résidant dans l'agglomération du Niortais, reconnaissant être aptes à la pratique de la trottinette et n'avoir aucune contre-indication médicale.

2.2 Le service est accessible dans la limite des trottinettes disponibles à l'agence tanlib. Transdev Niort Agglomération ne pourra être tenu pour responsable en cas de défaut d'approvisionnement en trottinettes.

ARTICLE 3 – Type et durée de contrat

3.1 La location comprend la mise à disposition, pour une durée définie, d'une trottinette et de ses équipements : un antivol avec clé, un compteur, un câble de rechargement et un gilet de sécurité.

3.2 Les conditions relatives à la durée de location sont les suivantes :

□ une durée de location de 2 mois : 60 jours consécutifs à compter de la date de location

3.3 La première location est limitée à 1 personne par foyer. Si les disponibilités le permettent, un second contrat de location pourra être mis en place (la priorité est donnée aux premières locations).

3.3 Le motif principal des déplacements sera demandé à la mise à disposition de la trottinette et confirmé à sa restitution. Ces informations seront notées sur le contrat de location. Un questionnaire destiné à évaluer les usages du service et limité à des fins statistiques sera également remis au Client et devra être retourné lors de la restitution du matériel.

3.5 Le signalement des avaries et les kilomètres parcourus seront complétés à la restitution de la trottinette sur le contrat de location.

ARTICLE 4 – Tarifs et modalités de paiement

4.1 La location est gratuite.

4.2 Un dépôt de garantie de 800€ (huit cent euros) est demandé au client préalablement à la mise à disposition de la trottinette. Le client est tenu d'établir un chèque à l'ordre de Transdev Niort Agglomération et de présenter une pièce d'identité. Ce dépôt n'est ni encaissé ni débité et sera déchéiré par nos soins, en fin de contrat, au retour de la trottinette, sauf cas énumérés à l'article 9 des présentes Conditions d'accès et d'utilisation du service.

ARTICLE 5 – Obligations des parties

5.1 Obligations de Transdev Niort Agglomération

5.1.1 Transdev Niort Agglomération s'engage à déployer ses meilleurs efforts afin d'assurer la permanence et la qualité du service proposé. Transdev Niort Agglomération n'assume, toutefois, à ce titre qu'une obligation de moyens.

5.1.2 La responsabilité de Transdev Niort Agglomération ne peut pas être engagée au titre des services :

- en cas de mauvaise utilisation par le Client des services proposés ;
- en cas de non-respect par le Client de ses obligations au terme des présentes Conditions d'accès et d'utilisation du service ;
- en cas d'utilisation du service par une personne non autorisée (notamment en cas de vol) ;
- en cas de force majeure

5.2 Obligations du Client

5.2.1 Le Client s'engage à utiliser la trottinette louée avec soin. Il s'engage également à l'utiliser dans le respect des présentes Conditions d'accès et d'utilisation du service ainsi que dans le cadre de la réglementation nationale et locale applicable à la circulation des engins de déplacement personnel.

5.2.2 Le Client assume la garde de la trottinette qu'il a loué dès sa mise à disposition jusqu'à sa restitution, s'oblige à tout mettre en œuvre pour éviter sa disparition

5.2.3 Le Client s'engage à restituer la trottinette à la fin de sa période de location à la station où il a contracté le contrat de location, dans l'état où elle se trouvait lors de la réception.

5.2.4 Le Client s'engage à remplir le questionnaire fourni avec le contrat de location et à le restituer lors du retour du matériel loué.

5.2.5 Le Client s'engage à restituer la trottinette à tout moment et à la première demande de Transdev Niort Agglomération effectuée par téléphone ou par courriel/courrier.

5.2.6 Le Client s'engage à déclarer toute perte, vol ou autre problème relatif au matériel loué et à le signaler à la station de location dans les plus brefs délais, et au maximum dans les 12 heures suivant la survenance de l'événement. La trottinette restant en tout état de cause sous la responsabilité du Client.

ARTICLE 6 – Restriction à l'usage du service

6.1 La trottinette et ses accessoires restent la propriété exclusive de l'agglomération du Niortais et de Transdev Niort Agglomération pendant toute la durée de la location.

6.2 Le Client s'interdit de louer et céder sa trottinette et/ou de l'utiliser de quelque autre façon que celle prévue aux présentes Conditions d'accès et d'utilisation du service.

6.3 Le Client s'engage à utiliser la trottinette dans le respect de la réglementation locale et nationale en vigueur. Sont notamment interdits :

□ la circulation sur trottoir, sauf autorisation exceptionnelle de l'autorité investie du pouvoir de police ;

□ la circulation sur chaussée hors agglomération, sauf autorisation exceptionnelle de l'autorité investie du pouvoir de police ;

□ le transport de passagers ;

□ l'utilisation par des personnes de moins de 12 ans.

6.4 Outre le régime juridique obligatoire, le Client s'engage à utiliser la trottinette en « bon père de famille ». Est exclu notamment :

□ toute utilisation sur des terrains ou dans des conditions de nature à endommager la trottinette ;

□ toute utilisation de la trottinette pouvant mettre en péril le Client ou des tiers ;

□ tout démontage ou tentative de démontage de tout ou partie de la trottinette ;

□ et plus généralement, toute utilisation anormale d'une trottinette.

6.4 Le Client s'engage à porter le gilet de sécurité fluorescent homologué mis à disposition par Transdev Niort Agglomération. Il s'engage également au respect de toutes les autres obligations réglementaires relatives à la circulation des engins de déplacements personnels, à savoir :

□ en agglomération : le port du gilet de sécurité est obligatoire de nuit ou par mauvaises conditions de visibilité. Même s'il n'est pas obligatoire, Transdev Niort Agglomération recommande également le port du casque (non fourni).

□ hors agglomération sur les routes autorisées le port du gilet de sécurité est obligatoire de jour comme de nuit, tout comme le port du casque (non fourni) et d'un dispositif d'éclairage complémentaire non éblouissant et non clignotant (non fourni). Il est également obligatoire de circuler de jour comme de nuit avec les feux de position allumés.

ARTICLE 7 – Responsabilités et déclarations du client

7.1 Le matériel loué est réputé être en bon état de fonctionnement et conforme à la réglementation en vigueur au moment de sa mise à disposition.

7.2 Le Client ou son représentant légal est seul responsable des dommages causés sur la trottinette ou de l'utilisation qui en est faite pendant toute la durée d'utilisation, y compris lorsque celle-ci excède la durée d'utilisation autorisée en cas de restitution tardive par le client.

7.3 En cas de disparition de la trottinette dont il est responsable, le Client a l'obligation, ainsi que défini à l'article 5, de signaler cette disparition, la trottinette demeurant sous sa pleine et entière responsabilité.

7.4 En cas d'accident et/ou incident, notamment mécanique, mettant en cause la trottinette, le Client a l'obligation, ainsi que défini à l'article 5, de signaler les faits dans les plus brefs délais à Transdev Niort Agglomération. Cependant, la trottinette reste sous sa responsabilité jusqu'à sa restitution.

7.5 Le Client déclare que : toutes les informations le concernant sont exactes ; être en mesure d'utiliser et d'avoir la condition physique adaptée à l'utilisation d'une trottinette ; d'avoir pleinement conscience des risques éventuels liés à une utilisation intensive d'une trottinette et en particulier qu'il satisfait les conditions requises et qu'il est bien titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile spécifique à l'utilisation de la trottinette électrique.

7.6 Le Client s'engage à aviser au préalable Transdev Niort Agglomération de tout changement affectant les informations nécessaires à la gestion de son contrat de location (adresse, informations relatives au compte bancaire associé...). À défaut, aucun dysfonctionnement qui en serait la conséquence ne pourra être reproché à Transdev Niort Agglomération.

7.7 Le client s'engage à laisser un numéro de téléphone grâce auquel il pourra être contacté par un agent du réseau tanlib.

7.8 La signature du formulaire de location par l'utilisateur indique que ce dernier a pris connaissance et souscrit entièrement et sans réserve d'aucune sorte au contenu des présentes Conditions d'accès et d'utilisation du service.

ARTICLE 8 – Droits réservés à Transdev Niort Agglomération

8.1 Transdev Niort Agglomération se réserve le droit de refuser l'accès au service à quiconque ne satisfait pas les présentes Conditions d'accès et d'utilisation du service, sans être tenu de ne fournir aucune autre justification.

8.2 Conformément aux dispositions des articles 5, 6 et 7, toute responsabilité de Transdev Niort Agglomération liée à l'utilisation que le Client pourrait faire d'une trottinette, ou des dommages que le Client pourrait causer à lui-même ou à des tiers du fait de l'utilisation d'une trottinette, est entièrement exclue.

ARTICLE 9 – Pénalités

9.1 En cas de non restitution du matériel loué, Transdev Niort Agglomération se réserve le droit d'encaisser la garantie. En cas de vol, le client devra produire sous 5 jours une copie du dépôt de plainte.

9.2 En cas de dommages avérés, une expertise sera réalisée sous 15 jours par Transdev Niort Agglomération qui communiquera au client une facture détaillée des réparations. Dans ce cas, le chèque de caution ne sera restitué qu'après règlement des sommes dues à Transdev Niort Agglomération. En cas de non paiement de la facture 30 jours après son émission, la caution sera encaissée.

9.3 Si le client conserve la trottinette au-delà de la durée de mise à disposition, il encourt une pénalité de 10 € (dix euros) par jour de retard, sachant que toute journée commencée est due. Le montant de la pénalité sera déduit du dépôt de garantie.

9.4 Tout retard supérieur à 48 heures par rapport à la date limite de restitution de la trottinette est considéré comme un cas de disparition, justifiant l'encaissement par Transdev Niort Agglomération du dépôt de garantie.

ARTICLE 10 – Entretien de la trottinette pour la location

Les dégradations constatées sur la trottinette, hors usure normale, sont à la charge du client. Les réparations seront réalisées uniquement par Transdev Niort Agglomération et facturées au Client.

ARTICLE 11 – Confidentialité des données

Transdev Niort Agglomération s'engage à respecter la réglementation en vigueur en matière de traitement et stockage des données personnelles et confidentielles, et notamment la loi du 6 janvier 1978 "Informatique et Libertés". Conformément à cette même loi, le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent, en écrivant à l'adresse suivante : Agence tanlib, place de la Brèche, 79 000 Niort.

ARTICLE 12 – Règlement des litiges

12.1 Le Client peut effectuer une réclamation dans un délai de trois mois à compter de la date des faits au sujet desquels il effectue sa réclamation.

12.2 Les présentes Conditions d'accès et d'utilisation du service sont soumises à la loi française.

12.3 Toute réclamation devra être envoyée à l'adresse suivante : Agence tanlib, place de la Brèche, 79 000 Niort.

ARTICLE 13 – Modification des présentes Conditions d'accès

Le contenu des présentes conditions générales pourrait être amené à évoluer, les nouvelles dispositions étant automatiquement applicables à l'utilisateur qui en sera informé.